

Diplôme d'Université Religions, droit et vie sociale

Cette formation civile et civique répond à une demande exprimée par les personnels d'administrations ou d'entreprises, de plus en plus souvent confrontés aux questions d'exercice des religions dans le cadre de leurs activités professionnelles, mais aussi par les divers cultes, de mieux connaître les règles découlant du principe de laïcité. En effet, le but du droit, notamment à travers ce principe, étant d'assurer un « vivre ensemble » dans le respect de la liberté de conscience et du libre exercice des cultes, la connaissance de ces règles permet d'éviter, voire de résoudre, d'éventuels conflits.

Contacts

Service Formation Continue et Alternance (SFCA)

PNRB, campus de Beaulieu
263 Av du Général Leclerc
35042 Rennes
formation-continue.univ-rennes1.fr

Chargée de mission

Elise LEBEGUE
elise.lebegue@univ-rennes1.fr
02 23 23 38 86

Responsable pédagogique

Aurélien RISSEL
Maître de conférences à la faculté
de droit et de science politique
Université de Rennes 1

Formation agréée par le Ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer



Objectifs, compétences développées

Cette formation a pour objectif d'appréhender le principe de laïcité dans les situations de la vie quotidienne. Elle permet aux stagiaires de mieux cerner la place garantie par le droit aux religions ou aux croyances, notamment au sein des entreprises, des services publics, dans l'espace public ou dans les relations entre particuliers.

Elle permet également de connaître les règles applicables aux organisations religieuses.

Plus généralement, elle permet d'appréhender la question de la diversité et du « vivre ensemble ».

Publics

Cette formation s'adresse aux personnels des différentes administrations (établissements médicaux, sociaux, d'enseignement, pénitentiaires, collectivités territoriales, protection de la jeunesse, armée...) et des entreprises, aux cadres religieux (aumôniers des prisons, hôpitaux, armée, imams...) et membres d'associations culturelles, aux membres d'associations diverses, aux étudiants, voire à toutes les personnes intéressées par l'exercice de la liberté religieuse au sein de notre état laïc.

Conditions d'accès

La bonne maîtrise du français est indispensable pour suivre cette formation. Niveau B1 requis.

Sélection des dossiers : l'admission dans le DU sera faite, après examen du dossier de candidature complet, par le comité pédagogique composée du responsable de la formation et de membres de l'équipe pédagogique. Sur proposition de ce comité, un entretien pour discuter de l'adéquation du projet du candidat et de la formation pourra être organisé.

Modalités pédagogiques générales

Les enseignements se déroulent à la Faculté de droit de Rennes, de septembre à avril.

Les cours ont lieu deux jours (lundi et mardi) toutes les trois semaines. Présence aux cours indispensable.

Perspectives d'emploi

Le DU religions, droit et vie sociale permet aux diplômés de se proposer comme « référent laïcité », voir, plus largement comme « référent vivre ensemble » au sein de leur administration, leur entreprise ou de leur association.

Modalités pratiques

Coût de la formation

formation continue financée :
de 250 à 1000 € selon prise en charge
(nous consulter)

formation continue non financée :
440 €

formation initiale :
440 €

Durée

125 heures sur 8 mois

Lieu

Rennes

Candidatures

avant le 20 juin 2023 (date indicative)
<https://candidatures-sfca.univ-rennes1.fr>

Programme

UE1 – Institutions de la République et Laïcité – 60h

L'État et les religions (20 h) :

- principe de laïcité ;
- neutralité de l'État et des services publics.

L'individu et la liberté de religion (20 h) :

- liberté de religion et vies personnelle, familiale, professionnelle, dans l'espace public, carcéral, à l'hôpital...

Droit des organisations religieuses (20 h) :

- liberté des cultes ;
- types d'organisations religieuses ;
- régime des associations cultuelles ;
- statut des ministres des cultes ;
- fiscalité des cultes.

UE2 – Sciences sociales et humaines des religions – 55h

Droit, éthique et religion (10 h) :

- présentation des différents systèmes normatifs (droit, éthique, religion)
- objet et sources du droit ;
- présentation des libertés et de leurs limites.

Histoire religieuse de la France (10 h) :

- comment les diverses religions se sont implantées en France et comment les relations ont pris forme entre ces religions et l'État ?

Sociologie religieuse de la France (23 h) :

- approche théorique : comment la sociologie définit-elle la religion ?
- Approche pratique : l'exercice des religions en prison, à l'hôpital..., les jeunes et la religion, l'inter-religieux, la radicalisation.

Présentation des grandes religions (12 h) :

- conférences présentant les principales religions en France (catholique, juive, musulmane, protestante et bouddhiste).

UE3 – Méthodologie – 10h

- prise de note ;
- préparation aux examens ;
- expression orale ;
- initiation à l'outil informatique / accès aux bases de données ;
- lecture de décisions de justice ;
- présentation des règles d'élaboration d'un rapport.

V. 16/09/2022